VOYAGE APOSTOLIQUE DU SAINT-PÈRE EN FRANCE
ET VISITE AU SIÈGE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO)
25-28 SEPTEMBRE 2026

RENCONTRE AVEC LES AUTORITÉS, LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LE CORPS DIPLOMATIQUE

DISCOURS DU PAPE LÉON XIV

Palais de l'Élysée (Paris)
Vendredi 25 septembre 2026
[**Multimédia**]

Monsieur le Président,
Distinguées Autorités et membres du Corps Diplomatique,
Mesdames et Messieurs,

c'est pour moi une grande joie d'être parmi vous aujourd'hui. Je vous suis particulièrement reconnaissant, Monsieur le Président, de votre cordiale invitation à venir visiter la France e je vous remercie des paroles de bienvenue que vous venez de m'adresser. À travers vous, je salue aussi tous ceux et celles qui habitent ce pays au vaste patrimoine culturel et religieux. Ils forment ensemble un peuple au sein duquel la diversité des origines contribue à vivifier la vie démocratique et enrichir l'art de vivre ensemble. Je tiens également à vous assurer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, que la France est très souvent au

assurer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, que la France est très souvent au cœur de la prière du Pape, qui n'oublie pas ses origines familiales normandes et béarnaises.

Ma visite en France commence par la capitale de votre pays, Paris, souvent désignée comme la *Ville lumière*. Depuis des siècles, la France brille comme un phare culturel, artistique et spirituel, non seulement en Europe, mais aussi dans le monde. Forte de ses Écoles cathédrales, de ses Universités, de ses Académies, lieux essentiels de recherche de la vérité, la France a contribué à forger l'intelligence des populations, bien au-delà de ses frontières. L'illumination d'esprits d'exception français, qui étaient en même temps de grands catholiques, souligne combien les sciences, les arts, la littérature, la philosophie peuvent concourir au bien de l'humanité dès lors qu'ils sont orientés vers la recherche du beau, du bien et du vrai, afin que *le monde ait la vie*.

Le savoir-faire français est synonyme d'excellence dans de nombreux domaines. Il s'est notamment illustré de manière remarquable dans le vaste chantier de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, auquel nombre d'institutions, tant privées que publiques, ont dès le début participé ; et auquel vous avez, Monsieur le Président, réservé une attention particulière, ce dont je vous remercie. Je salue avec reconnaissance tous les artisans et corps de métiers qui s'y sont investis. La récente réouverture de la cathédrale à la célébration du culte divin, comme aux visiteurs du monde entier, n'est pas seulement le couronnement d'une prouesse technique, mais le symbole d'une espérance retrouvée, la preuve que ce que l'on croyait détruit à jamais peut renaître grâce à la collaboration de chacun, et le témoignage d'une unité réalisée dans l'effort commun. Un si bel accomplissement doit inspirer à tous les acteurs de la vie politique, sociale et religieuse du pays un nouvel élan pour œuvrer sans cesse dans un esprit d'unité, avec la force d'une vivante espérance.

La France est aussi une terre aux riches racines chrétiennes. Depuis saint Irénée et le baptême de Clovis, l'âme de votre patrie s'est déployée en puisant dans le christianisme un génie spirituel, culturel, intellectuel, artistique et missionnaire, qui rayonne aujourd'hui à travers le monde. C'est ainsi que, dans la France du XVI^{e} siècle, s'est épanoui l'humanisme qui cherchait à unifier l'héritage gréco-romain et la foi chrétienne. Aux célèbres penseurs de la Renaissance, puis du Grand Siècle, feront suite ceux des *Lumières*, la France apportant alors au monde de véritables conquêtes ; parmi elles, la reconnaissance des *Droits de l'homme*, inscrits dans la nature de la personne humaine, en particulier la liberté

religieuse. Cette attention permanente à la dignité inhérente à toute personne humaine trouve un écho dans votre devise nationale. La liberté, l'égalité et la fraternité ne sont pas de simples mots gravés sur les frontons de vos édifices publics, mais renvoient à des exigences éthiques universelles qui trouvent aussi dans le message évangélique une source inépuisable d'inspiration et d'accomplissement.

La *Déclaration universelle des droits de l'homme,* qui fut proclamée dans cette ville de Paris - et où le juriste français et prix Nobel de la paix, René Cassin joua un rôle de premier plan dans son élaboration - a eu pour but de créer une conscience générale de la dignité inaliénable de la personne humaine. Saint Jean-Paul II, qui considérait ce document comme « une véritable pierre milliaire sur le chemin du progrès moral de l'humanité », avait conscience que « toute menace contre les droits humains, aussi bien dans le cadre des biens matériels que dans celui des biens spirituels, est également dangereuse pour la paix car elle touche toujours l'homme dans son intégralité ». [1]

La question du respect de la dignité humaine et des droits et libertés fondamentaux qui dérivent de la nature humaine se pose à toute époque et doit accompagner les évolutions de la société et du progrès technique. En effet, « au fil des siècles, le développement technologique a contribué à une amélioration significative des conditions de vie de l'humanité ; en même temps, chaque étape du progrès a également révélé la face ambiguë d'outils susceptibles de causer du tort lorsqu'ils ne sont pas mis au service du bien » (*Magnifica Humanitas*, n. 4). Déjà en son temps, Georges Bernanos percevait le risque de voir l'obéissance aveugle et l'irresponsabilité devenir maîtres d'un "Paradis des Machines". Il soulignait comment, pour leur échapper, la civilisation française avait, au contraire, travaillé pendant des siècles à former des hommes libres, pleinement responsables de leurs actes. [2]

Pour cette raison, il m'est apparu indispensable d'aborder, dans ma première Lettre Encyclique, le thème de l'Intelligence Artificielle, afin de replacer la personne humaine au cœur de toute réflexion. Pour ne pas perdre notre humanité au milieu du "paradis de machines" qui envahissent et conditionnent notre quotidien, il est urgent de former les esprits à un discernement éthique, capable de voir ce qui est moralement bon. Cette exigence est requise pour reconnaître le bien véritable qui fait grandir l'homme selon sa vocation première, dans le respect inconditionnel de sa liberté intérieure et de sa dignité sacrée. À cet égard, je voudrais rappeler « qu'une société authentiquement libre n'impose pas l'uniformité, mais protège la diversité des consciences, en prévenant les dérives autoritaires et en favorisant un dialogue éthique qui enrichit le tissu social » (*Discours au Corps Diplomatique*, 9 janvier 2026). Ce dialogue est d'autant plus urgent dans le contexte de la France d'aujourd'hui où des personnes de différentes appartenances culturelles et

de la France d'aujourd'hui où des personnes de différentes appartenances culturelles et religieuses sont appelées à vivre ensemble et à donner leur contribution à l'édification de la société.

C'est justement grâce à la richesse de son tissu social que, depuis des siècles, la France se distingue par une attention à la diversité et un fort désir de solidarité. Par l'œuvre insigne d'hommes et de femmes demeurés fidèles à leur humanité et aux valeurs de l'Évangile, l'Église catholique en France n'a cessé d'œuvrer pour le bien des plus démunis, se faisant le visage vivant de la tendresse et de la compassion de Dieu.

Pensons aux œuvres de saint Vincent de Paul, au renouveau caritatif du XVII^{e} siècle, et aujourd'hui encore aux nombreuses institutions catholiques où des soignants accompagnent nos frères et sœurs fragilisés par la souffrance. Leurs témoignages d'attention et de service constituent une véritable école d'humanité sur la grandeur du soir et un rappel vibrant de la valeur unique et irremplaçable de chaque être humain. Ils sont aussi une invitation à la fraternité renouvelée qui nécessite d'apprendre à accueillir la vie sans condition, à soutenir la fragilité avec tendresse, à accompagner avec respect et dans la confiance réciproque chaque étape de l'existence, et à défendre avec courage et compassion ceux qui n'ont pas de voix ou qui ne se sentent pas suffisamment soutenus. C'est pourquoi je réaffirme « avec force que la protection du droit à la vie constitue le fondement incontournable de tout autre droit humain » (*Discours au Corps Diplomatique*, 9 janvier 2026).

Il existe de nos jours la tentation d'attendre de la science une solution et une consolation à toutes nos souffrances. Le risque est souvent de tomber dans l'illusion. Lorsque la science et la technologie ne sont pas éclairées par la conscience, elles peuvent proposer des solutions immédiates qui semblent répondre aux désirs et aux douleurs des hommes et des femmes, mais qui en réalité peuvent gravement les détourner du bien auquel ils aspirent profondément.

Je constate parfois avec préoccupation les dérives actuelles des sociétés qui risquent de détourner la science et la technologie en entreprises lucratives favorisant les manipulations génétiques, la gestation pour autrui, l'achat d'organes ou l'offre d'une mort programmée. N'oublions pas que le respect mutuel et la protection de la vie de toute personne humaine est une responsabilité de chacun et de tous, qui commence par une conversion de l'intelligence et du cœur, et qui nécessite un engagement réel et désintéressé envers nos frères et sœurs.

Comment ne pas voir aussi dans un tel engagement l'expression de la juste laïcité de la Cité terrestre ? Le chrétien impliqué dans la vie publique, et agissant selon la lumière de sa conscience éclairée par la foi, ne peut être considéré comme un prosélyte ou une menace à l'unité de la patrie. En effet, « la véritable laïcité n'exclut pas la dimension religieuse, mais sait au contraire en tirer parti comme d'une ressource éducative » (*Discours aux participants à la réunion nationale des enseignants de religion catholique*, 25 avril 2026).

C'est précisément la raison pour laquelle l'École catholique a toute sa place dans le paysage éducatif d'un pays comme la France. « Cela s'inscrit d'ailleurs dans une attitude plus large, indispensable à tout dialogue, à l'école comme dans la société : connaître et aimer ce que l'on est, pour savoir aller à la rencontre de l'autre avec respect et ouverture d'esprit » (*Ibid*, 25 avril 2026).

Une juste laïcité ne consiste donc pas à exclure la religion de l'espace public ou de l'éducation, mais à travailler pour que l'État et les institutions religieuses dialoguent ensemble et unissent leurs forces au service du bien commun, pour *que le monde ait la vie*. À cet égard, je salue le travail effectué dans le cadre de l'Instance de dialogue entre le Saint-Siège, l'Église catholique en France et le Gouvernement français. De fait, l'infatigable œuvre de l'Église catholique, à travers la richesse de ses expressions et institutions, est assurément précieuse et louable pour le bien-être de toute la société. De tels échanges illustrent très heureusement cette saine complémentarité qui fut réaffirmée lors du Concile Vatican II, en ce sens que « [la communauté politique et l'Église] quoique à des titres divers, sont au service de la vocation personnelle et sociale des mêmes hommes. Elles exerceront d'autant plus efficacement ce service pour le bien de tous qu'elles rechercheront davantage entre elles une saine coopération » (Conc. Œcum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes*, 76-3).

Je constate également avec joie que cette même volonté de servir ensemble toute personne, quelle que soit son origine, inspire depuis des siècles la coopération entre la France et l'Église catholique au service des chrétiens d'Orient. L'action éducative, sociale, culturelle et humanitaire menée dans les pays du Moyen-Orient, en lien avec diverses associations telles que l'*Aide à l'Église en Détresse* ou l'*Œuvre d'Orient*, est une précieuse contribution au dialogue entre les peuples et au soutien des droits de toute personne.

Il y a là un témoignage éloquent où culture et foi se présentent comme les piliers qui favorisent l'harmonie entre différents peuples et religions pour le service de la paix et de la médiation entre les hommes. Ici également, l'éducation constitue un enjeu particulièrement important. Elle demeure de fait l'un des principaux domaines de coopération, trouvant notamment une expression concrète et féconde à travers le *Fonds pour les écoles d'Orient*. À ce sujet, je souhaite exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes investies dans ce projet qui, depuis sa fondation en 2021, a permis d'apporter un soutien à plus de deux-cent soixante établissements d'enseignement au Moyen-Orient, y compris à sept universités au Liban et à l'université de Bethléem.

Mais comment évoquer cette région du monde, où est né le Prince de la Paix il y a deux mille ans, sans penser aussi à toutes ces populations affectées par les conséquences de conflits et à tous ceux qui sont affligés par le fléau de la guerre. Nous ne pouvons pas rester indifférents devant de telles souffrances qui blessent la dignité humaine et crient justice à Dieu. La gravité de ces situations doit nous interpeler et appelle chacun, là où il se trouve, à une véritable conversion du cœur et à un changement d'attitude. C'est en reconnaissant humblement le besoin que nous avons les uns des autres que nous pourrons ensemble œuvrer davantage à la construction de la civilisation de l'amour au cœur de notre monde devenu si complexe et interdépendant (cf. Lett. enc. *Magnifica Humanitas*, n. 182). En même temps, comme l'affirmait déjà en son temps mon saint prédécesseur Jean XXIII, « la justice, la sagesse, le sens de l'humanité réclament [...] qu'on arrête la course aux armements ; elles réclament la réduction parallèle et simultanée de l'armement existant dans les divers pays, la proscription de l'arme atomique et enfin le désarmement dûment effectué d'un commun accord et accompagné de contrôles efficaces » (S. Jean XXIII, Lett. enc. *Pacem in terris*, n. 112). En effet, se répand de plus en plus la conviction, erronée, que la possession de l'arme nucléaire serait un gage de sécurité, ce qui alimente une nouvelle course aux armements difficilement contrôlable. (cf. Lett. enc. *Magnifica Humanitas*, n. 194). Or, la paix n'est pas un équilibre des forces, elle se construit chaque jour par le dialogue et la justice.

Je vous exhorte donc à ne jamais vous résigner à la perspective d'une guerre en la considérant comme "inévitable", mais à promouvoir sans relâche le dialogue et la diplomatie, afin de préserver des sociétés pacifiques, respectueuses de la dignité et des droits de la personne et des peuples. Face aux bruits de bottes et aux crises multiformes qui ébranlent notre monde, la France a la vocation de demeurer un artisan infatigable de paix et de multilatéralisme, notamment au sein de notre chère Europe. Puisse la France, dans la fidélité à ses valeurs, creuser le sillon d'une paix désarmée et désarmante, et offrir avec responsabilité sa contribution irremplaçable en faveur de la paix. Que votre liberté grandisse sans cesse dans le souci du bien commun. Que votre fraternité embrasse l'humanité tout entière. Et que l'égalité à laquelle vous aspirez s'établisse toujours sur les fondements de la justice et de la charité, sans supprimer les différences entre les personnes, mais en les faisant fructifier harmonieusement au profit de la société tout entière.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je désire une fois encore vous exprimer ma gratitude pour cette rencontre qui, pour reprendre les paroles – significatives pour chacun – prononcées par Votre Excellence aux évêques de France en 2018, souligne combien « une Église prétendant se désintéresser des questions temporelles n'irait pas au bout de sa vocation ; et qu'un Président de la République prétendant se désintéresser de l'Église et des catholiques manquerait à son devoir ». [3] Soyez assurés de ma fervente prière pour votre belle Nation.

Que Dieu lui concède la paix, l'unité et la prospérité afin que *le monde ait la vie*. Je confie ces vœux à l'intercession maternelle de la Bienheureuse Vierge Marie, Patronne principale de la France.

Que Dieu bénisse la France et tous les Français !

---

[1] S. Jean-Paul II, *Discours à l'assemblée générale des Nations Unies*, nn. 7 e 14, 2 octobre 1979.

[2] Cf. G. Bernanos, *La France contre les robots*, Rio de Janeiro 1946, p. 114.

[3] E. Macron, *Discours du Président de la République devant les Evêques de France*, Collège des Bernardins, 9 avril 2018.

Copyright © Dicastère pour la Communication - Libreria Editrice Vaticana

Le SAINT-SIÈGE